VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE. ANNONCE JUDICIAIRE

EFFETS MOBILIERS

Succession de Joseph Courtade et épouse

COUR (IVILE DE DISTRICT pour la Parcisse d'Orléans — No. 105,235 — Division B — En vertu et conformément à un ordre de l'Hou. Porter Parker, juge de la Division D de la Cour Civile pour la Parlisse d'Orléans, daté du 18 juillet (CONDITIONS—Comptant sur les lieux. 1913, dans le cas sus-initiulé, je procederal à la vente aux enchères publiques, 1913, dans le cas sus-intitulé, je proce-derai a la vente aux enchères publiques,

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE 1240 RUE DAUPHINE, COIN BARRACKS

LE JEUDI 4 SEPTEMBRE, 1913 & MIDI à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

No. 38,336 — Cour Civile de District pour la Parolese d'Orléans, Division C.

DAR ERNEST CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido — Le JEUDI. 4 septembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronie, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé le 31 juillet 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile Je District pour la paroisse d'orléans, Division D. agissant pour l'Hon. E. K. skinner, juge de la Division C, acquellement en congé, je vendrai en vente publique la propriété suivante décrite à savoir:

Succession de Joséphine Antoinette Ste-phany, veuve d'Adrien Stephany. No. 36,336 — Cour Civile de District pour comprennent un cottage en bois, coucomprehent un cottage en bols, con-vert en ardoises, contenant six cham-

Lot No. 4, avec les bâtisses et amélio-rations qui s'y trouvent, portant le nu-nière municipal 1240 rue Dauphine, dans le Deuxième District de la Nouvelle or-léans dans l'îlet borné par les rues Dau-phine. Bourbon. Houtest le Deuxième District de la Nouvelle or-léans dans l'îlet borné par les rues Dau-phine. Bourbon. Hopital et Barracks, mesurant vingt cinq (25) pieds à la rue Dauphine sur soivante cinq (65) pieds, cinq (75, pouces et quatre (4) lignes de

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE

1023 RUE DÉSIRÉ

Entre les rues Remparts et St. Claude

Le Jeudi 28 Août, 1913 à midi À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

F. C. HUFF ET ALS VO LOUIS HUFF ET ALS

No. 101.732 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, le JEUDI. 25 août 1913, à midi, a la Bourse des Proportées Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformétient à un jugement lu et reinin en cour ouverte le 24 Juin et le dit jugement siné en cour ouverte le 24 Juin et le reinin en cour ouverte le 24 Juin et le dit jugement siné en cour ouverte le 30 Juin 1913 par l'Hon. E. K. skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Patolisse l'Orléans, Division C. agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B. actuellement en congé dans le proces sus inituité, je procederai a vendre à l'enchere publique la propriéte souvante décrité à savoir.

Un certain lot de terrain ainsi que loutes les bâtisses et améliorations qui fois rue Désiré, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions qui en dépendent, situé dans l'Ivet l'anciene faubourk Montreuil, dans l'Ivet l'anciene faubourk Montreuil dans l'Ivet l'anciene faubourk Montreuil dans l'ancient fau de d

COUR CIVILE DE DIS-R LA PAROISSE D'OR-RS, DIVISION B. (No. 8, borné par les rues Remparts (au-trefois Love), Elmire, Désiré et St. Claude (autrefois Goodchildren), désigné

Par N. J. CLESI.

ANNONCE JUDICIARE. puccession de Sarah Johnson, seute de Jessie Johnson.

Magnifique cottage sur la rue Laurel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'orléans — No. 102.797 — A l'encan, IEUDI, 11 septembre, en vertu d'un ordre signé le 8 août par l'Hon. E. K. skinner, Juge de la Cour Civile de District, Division C. dans l'affaire sus-initiale la propriété suivante décrite a savoir.

devant assumer les taxes de 1913 payer pour l'acte de vente devant Win. Renau-din, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication chez l'en-X. 1. CLES1, Encanteur, 821 Gravier, TOYS CHARBONNET, Avocal, a001—10.17,21,31 sept—7,11

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession d'Hebert Fletcher.

Le cottage moderne double, No. 93t-938 rue Picty, contenant 5 chambres d'un côté et à chambres de l'autre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroiser d'Orléans — No. 102,809 — Di-vision C — MARDI, 26 août 1913, à midt, vision C — MARDI. 26 août 1913, à midt, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 pue Baroune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour. Division D. agissant pour l'Hon. E. K. bikinner, juge de la Division C. actuellement en congé, signé le 18 juillet 1913 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir: l'n certain lot de terrain ainsi que fautes les bâtisses et améliorations qui houtes les bâtisses et améliorations qui

To certain lot de terrain ainst que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent au en dépendent situé dans le Troiséme District de cotte ville dans le Troiséme District de cotte ville dans l'Illet borné par les rues Louisa, Piety, Bourgogne et Remparis, désigné commission No. 12 d'après un plan de T. Verdische, et quarte lignes un plan de T. Verdische, et quarte lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double, et vonnu par le numéro municipal 934-936 pouces, et quarte lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double, et vonnu par le numéro municipal 934-936 pouces, et quarte lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double, et vonnu par le numéro municipal 934-936 consistent en un cottage double, et vonnu par le numéro municipal 934-936 gui en dépendent ou y appartie Piety.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de l'adjudication jusqu'au paiement gardie venic devant être représentée par de billets de l'acquéreur à son propre ordre et endosses par lui, portant huit pour ceat d'intérét par an depuis la datie de l'adjudication jusqu'au paiement garrantis par hypothèque spéciale et lien ando' et toutes les clauses de sécurité usuelles, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de proces. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes, sur la propriété, dues ou exigibles en l'au née 1913. Payer l'acte de vente devant payer au dessus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes, sur la propriété, dues ou exigibles en l'au née 1913. Payer l'acte de vente devant payer au dessus et en sus du prix de l'adjudication les taxes de proces. L'acquéreur devant payer au dessus et en sus du prix de l'adjudication chez.

N. J. CLESI, Encanteur.

Bureau

Judication chez
N. J. CLESI, Encanteur,
Bureau, 821 rue Gravier.
1.0YS CHARBONNETT, Avocat. Juillet-Fraoût-10,17,21,26

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE QUDICIARE. Lot de choix sur la rue Tonti, entre les rues Toure et Bourbon.

Joseph R. Bres. et al., 15. Jeanne Elise Charlotte Gerbault.

d'un ordre signé le 8 soût par l'Hon.

E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de
District, Division C. dans l'affaire susinitiulée la propriété suivante décrite a
savoir.

Un certain lot de terrain avec toutes
les bâtisses et améliorations qui s'y
fronsell, tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartienment et en dépendent situé dans
le Sixième District de cette ville de District, Division A, absent en congé, et subsequemment à un
ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de
la Cour Civile de District, Division A, absent en congé, et subsequemment à un
ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de
la Cour Civile de District, Division A, acque de l'Hon. E. K. Skinner, juge de
la Cour Civile de District, Division A, acturilement absent en congé, daté du i
cour Civile de District, Division A, acque de l'Hon. E. K. Skinner, juge de
la Cour Civile de District, Division A, acturilement absent en congé, daté du i
cour Civile de District, Division A, acque de l'Hon. E. K. Skinner, juge de
la Cour Civile de District, Division A, acturilement absent en congé, daté du i
cour Civile de District, Division A, acturilement absent en congé, daté du i
cour civile de District, Division A, acturilement absent en congé, daté du
cour civile de District, Division A, acturilement absent en congé, daté du
cour civile de District, Division A, acturilement absent e COUR CAVILE DE DISTRICT pour la Pacomme lot No. 8 dans le carré No. 87 du faubourg Marigny, et borné par les tues Force, ou Tonti, Union, ou Touro, Bagatelle, ou Bourbon, et Libéral, actuellement Miro, le dit lot mesure 30 pieus de face à la rue Force ou Tonti sur 159 pieds en profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes pour l'année 1913, en sus du prix de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant J. Cunéo, notaire; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Judication. | aout | 10,17,24,318ept | 7.11

> ANNONCE JUDICIAIRE. Cottuge simple, No. 5151 rue Bourgogne, entre les rues Flood et Andry.

Successions de Matthew Green, connu nussi comme Eugène Green, et Rose ou Rosie Williams, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No. 104,846 — Division B — Par Albert Paul, encanteur, bureau 311 rue Baronne, 2ème étage — JEUDI, le 28 soût, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement en congé, daté du 24 juillet 1913, dans la succession sus mentionnée, il sera veudu à l'enchère publique:

climenté, eau, bangar, rue pavée, à un block des tramways.

CONDITIONS — Comptant: l'acquéreur devant payer au-dessus et en sus du prix de l'adjudiration les taxes de 1913. L'acheteur devant payer les frais de l'acte de vente, devant Louis A. Martinet, notaire, ainsi que pour le coût de 1001s certificats. Un dépôt de 20 pour ceut seca requis au moment de l'adjudication.

WILLIAM R. KER, Avocat. juillet--97août--3,10,17,21,28

VENTES A L'ENCAN

Par JACOBS-GLEASON, INC. ANNONCE JUDICIARE.

Succession de Mary Ida Beelman, épouse de Louis J. Vailée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,202. -Cottage simple No. 7108 rue St. Ferdi-nand, entre les rues Audubon et Broadnand, entre les rues Audubon et Broadway. Un action du capital de la Sixth District Bidg. & Loan Ass'n, numéro de série 422. — A l'encan JEUDI 11 septembre 1912, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — En vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 4 août 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, agissant pour refon. Geo. A. Théard, juge de la Division E, actuellement en congé, et adressé à Jacob-Gleason, Inc., S. L. Jacobs, Encanteur, je vendrais à la date ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

En certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, voies, servitudes, Les améliorations comprehant un col-tage simple en bois, attractif et retiré contenant cinq chambres et bain, avec connexion d'égout on peut en prendre connexion d'égoit on pent en prendre possession immédiatement.
CONDITIONS—Un tiers ou plus comp-tant le solde s'il y en a en un rrédit d'un au ou d'un et deux ans à l'option de l'arquéreur, la partie a crédit de la dite vente devant tre représenté par des billets de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par au dépuis la date de cent d'intérêt par au dépuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, karan-tis par hypothéque spéciale et lieu du vendeur, et privilège sur la propriété vendu, avec la clause de non alienando, et toutes les clauses de sécurité usuel-les, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être trans-férée au porteur des billets et l'acht-teur devant oaver en sus en plus du

les rues Bienvenue, Tricou, Poinaida (ancieniement rue Jumonville) et l'ave nue St. Maurice sur le croquis d'arpen- et quatre (f) lignes entre lignes égales nue St. Maurice sur le croquis d'arpen- et quatre (f) lignes entre lignes égales et q F. D. Charbonnet, notaire, ge 12 janvier 1903; d'après lequel croquis les dits lots de 1913; de 1913; de l'adjut par cent trente six pieds, onze pouces et cinq lignes et demi do profondeur.

2. Deux certains lots de terre avec quéreur. juillet s'y trouvent ainsi que les dépendances y appartenant situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 19 et 20 dans l'Ilet No. 78, borné par Pavenue St. Maurice (anciennement rue Hancock) et les rues Bienvenue, Tricon et Pontalba (anciennement Jumonvilles sur n plan particulier fait le it mai 1881 par Edgar Pillé, architecte, lesquels dis lots mésurent, en mesure américaine, d'après le dit plan, chacun trente pieds, cinq pouces et une ligne de face sur la rue Hancock (maintenant avenue St. rue Hancock (maintenant avenue St. Maurice) par cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles; lot No. 20 formant le coin de l'avenue St. Maurice Bienvenue. Les améliorations consistent en un cottage double portant en un cottage double po

sistent en un cottage double portant les numéros municipaux 333-335 rue St. Maurice.
CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant et le soide s'il y en a, en billets de l'acheteur ou des acheteurs, payable en un an ou deux ans à partir de la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et par privilèges de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer les taves de 1913 en sus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur du prix de l'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur, devant Féix J. Dreyfous, notaire.
LIONEL M. RICAU.
Encanteur, Bureau, 302-304 Hennen Bidg.
A. D. DANZIGER, F. J. DREYFOUS.
Avocats pour le demandeur.
juillet—20,27août—3,10,17,21

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE. In re minors Zoe Gangloff, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT peur la Pa COUR CIVILE DE DISTRICT peur la Paroisse d'Orléans — No. 105.023 — Division D — Par LEONARD STERN, Encanteur, il sera vendu en vente publique le JEUDI, 4 septembre 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 3 juillet 1913, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriét suivante décrité à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui en dépendent dans le Quatrième District de cette ville dans le Quatrième District de cette ville dans le quatrième District de cette ville dans le compte. suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terrain avec toutes
les améliorations qui en dépendent dans
le Quatrième District de cette ville dans
l'îlet borné par les rues Anmonciatien.
Enippewa, Première et Soraparu, désigné comme lot No. 200 du carré No. 8
sur un plan du faubourg Lafayette,
dressé par Pillé, voyer; le dit lot mesure 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de face
à la rue Annouciation, sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces et 5 lignes
sur la ligne le divisant du lot No. 208 et
38 pieds 1 pouce et 1 ligne en largeur en
arrière.
CONDITIONS — Comptant: l'acquéreur
devant payer les taxes de ville et d'Etat
pour l'année 1913. Acte de vente devant
être passé devant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour
cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.
LEONARD L. STERN. LEONARD L. STERN, OSCAR SCHREIBER, EDCENTORS

Encanteur. 8004-3,10,17.24sep14

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Bernard W. Helmke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolisse d'Orléans — No. 101,159 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres parsonnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableaux de distribution présenté par John D. Helmke, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

Succession d'Edward H. Purcell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolise d'Orléans — No. 105,359 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagent une pétition dans le but d'obliens raisons (s'ils en ont ou peuvent en le la succession d'Edward H. Purcell.

Succession d'Edward H. Purcell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolise d'Orléans — No. 105,359 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagent une pétition dans le but d'obliens raisons (s'ils en ont ou peuvent en lens des lettres d'administration dans le succession d'Edward H. Purcell.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. CHAS. F. Ct. CLAIBORNE, Avocat.

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS C. SPEAR. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession d'Augustin Poupart.

POUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'Orléans — No. 102,665 — Di-vision C — Par LOUIS C. SPEAR, Encar-teur. — Il sera vendu à l'enchère pu-blique à la Bourse des Propriétés Fonblique à la Bourse des Propriétés Fon-cières, 311 rue Baronne, entre les rues Umon et Gravier, le JEUDI. 11 septem-bre 1913, à midt, en verm et conformé-ment à un ordre daté et signé le 30 juil-let 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Pa-roisse d'Orléans, Division D. agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de Division — actuellement en congé, la pro-priété ri-après décrite pour le compte du la succession ci-dessus. Un certain terrain, etc., since dans le nonveau faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, dé-signé comme lot No. 4 dans le vieux carré No. 119, nouveau carré No. 1749. les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, voies, servitudes, privilèges et améliorations et avantages qui v appartieuntn ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 14 dans le carré No. 27, sur un plan établi par Buissor, surveyor, le 15 avril 1836, et déposé en cette ville; le dit lot étant dans le carré borné par les rues Ferdinand, Audubon, autrefois Chestinut, Elizabeth et Broadway; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Ferdinand sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cot valeur sur la vente. valeur sur la vente. août-10,17,24,31 sept-7,11

Parkernaghan& cordill

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

Des bons terrains à bâtir pour spéculer ou pour placer son argent.

windown, set privilege sur la propriété pour provint, aver la clause de non alicinants, in control pour veut d'houseaires d'average de la control de la cont

Avocat.

juillet-20,27août-3,10,17,21

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James Charles Haugh. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Papar watter P. Brandin. auditinistrated de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de La Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

HALL, MONROE & LEMANN, Avocats.

aud1-9,13,18

Succession de Mattie May. COUR CIVILE DU DISTRICT DOUR la Paroisse d'Orléans - No. 105,257 - Di-ion B - Avis est par le présent donné vision B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Wallace L. Walker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CUNNELL, Grafter. WILLIAM C. McLEOD, Avocat. 8001-9.13,18

Succession d'August Franchint,

onpte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffler.

GEO. MONTGOMERY, Avocat.

août—6,10,15

Succession de Charles Will. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,357 — Di-vision A — Attendu que Veuve Charles Will, à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la successoin de Charles Will, décédé intestat; quie cela peut concerner d'avoir à dé-duire dans les dix jours les raisons pour lesquelles II ne serait pas fait droit à lesqueires in ne serait pas fait droit la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN F. C. WALDO, Avocat.

août—1,5,10

Succession d'Edward H. Purcell. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. D. DIMITRY, Avocat.

aoû-6.10.15 VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

PAR FITZPATRICK & FILL, INC. ANNONCE JUDICIAIRE ATTENTION AVOCATS ET LIBRAIRES!

Solde invendu de la magnifique bibliothèque de loi de feu Benj. H. Forman. A l'encan, VENDREDI, 22 août, à 16 heures 30 du matin.

WAU 528 RUE CANAL, PRES CAMP.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 104,962 — Di-vision C — Conformément à un ordre de l'Hou. E. K. Skumer, juge de la Division C, rendu dans l'affaire sus-intitulée, numérotée, daté et signé Nouvelle Or-léans, l.ne., 5 août 1919, je procéderal a vendre après dû delat et publicité sui-vant la loi tous les hyres de loi enterement décrits dans l'inventaire enregis

Ces livres sont actuellement en exhi CAGE, BALDWIN & CRARDTES. JOS. LAUTENSCHLAEGER, AVOCAIS.

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICIARE.

Succession de Mme Amélia Schreiner épouse décédée de Thomas King. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'Orléans — No. 105,197 — Le contenu du local situé au numéro —— consistant d'un lot d'effets mobiliers, piano, etc., à l'encan, JEUDI, et août 1913 d'in ordre signé et qui m'a été adressé par l'Hon. Porter Parker, inge de la Cour Civile de Instrict, Division D. Conditions—Comptant sur les fleux.

S. J. CLEST, Bureau, 821 rue Gravier, Encanteur, ANTHONY J. ROSSI, Avocat, août—19,17,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélia Schreiner, épouse décédée de Thomas King.

AVIS AUX CREANCIERS

Liquidation de Ruskin Press. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'Orléans — No. 99,505 — Di-vision E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir)
pour lesquelles le compte final présente
par Edward M. Robbert, liquidateur
de cette succession, ne serait pas
approuvé et homologue et les fonds dis-

provide et honoroge et res sond en ribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats. août--7,11.16

C. T. Patterson Co., Ltd., vs. Port Barre Lumber Company. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa cour civile de distribués conformément au titt compte.

co., receveur dans cette analier de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués con-formément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier HOBERT H. MARR. Avocat. août—1.5,10

fen, Bavière

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE. Vente d'une table de billard à poches, plano, liqueurs, bière charette, meu-nies, etc. Licence de vitte et d'Etat pour buvette pour 1913.

Southland Realty Co. vs. August Babin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,404 — Conformément à un ordre de vente daté Conformément—à un ordre de vente daté du 9 août 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire cidessus intitulée, je procèderat à vendre aux enchères publiques sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 20 août 1913, à 10 heures 30 du matin, la propriété sulvante décrite à savoir:

En mon entrepôt, rue Sie Anne, entre les rues Royale et Chartres, le contenu d'un buyette consistant en liqueurs as-

succession d'Emma Williams, veuve de

Jonas V. Martin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,354 — Division E — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, à présent une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Emma Williams, veuve de Jonas Sion d'Ellima Williams, veuve de Johas V. Martin, décèdéé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pé-

ttion.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.

Succession de James Murphy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 101,094 — Di-vision D — Avis est par le présent don-

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY,
EDWARD M. HEATH, Avocats.

août—2,6,11

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; electriques. Saison d'ête et d'hiver; la lacte devait 2. M. Statiori, notaire, le 12 juin 1911, comme une partie du loi No. 14 mesurant six pleds de face sur et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, la rue America par cent cinquante pieds de profondeur, et l'entier des lois Nos. Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 28. Avec houre. En 1008: 8 883 vigitaurs. Propoetius et informa. Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informa-

tions donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerisho-



FRENCH DRY CLEANING.

Pas une fantaisie ni une mode, mais une industrie qui est maintenant une nécessité.

Chaque département est sous la supervision directe d'une adminis-tration expérimentée et compéten-

Téléphonez Main 3897 et nous enverons un solliciteur directement à votre porte.

PRETTY INDEED I New York Drying and Cloaning Co 399 Rue St-Charles



SIROP ANGELL CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

Préparé par DR. RICHARD ANGELL Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Re-vente d'après l'acte No. 316 de 1998, au risque et pour le compte de l'ac-quéreur précédant d'une propriété de valeur améliorée du Premier Distriet, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Pat-myre, entre les rues Rochebiase et Dagranois.

Mme P. J. O'Rellly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'oriéans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisse et de vente qui m'a été adressé par l'Hon-orable Cour Civile de District pour la orable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 26 août 1913, à midi, la propriété ciaprès décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et faut dans le Premier District de cette des cettes de cette de

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Palmyre, Hocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme llet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, dépose dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pleds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois tignes, entre lignes égales; avectoutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque facon qui en dépendent.

Saiste dans le procès et dessus, au la condition compliant, l'acquièreur, au Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant: l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

DUFOUR & DUFOUR.

Avocats pour le demandeur. Mem: La propriété ci-dessus est main-

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 août 1913 en writ du proces de Gaspar Pietri vs. John Wells, No. 103,631, C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte eu vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,677, ainsi que procès le writ dans le dit procès No. 103,631, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs. deux writs. août--9,14,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE

ne-vente d'après l'acte No. 316 de 1968, au risque et pour le compte de l'ac-quéreur précédant d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Pal-myre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois. te-vente d'après l'acte No. 316 de 1908

Gasper Pietri vs. John Wells. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No. 103,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulée, je procéderat à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premer District de cette ville MARIM

le Premier District de cette ville, MARDI 26 août 1913, à midt, la propriété ci-après décrite à savoir. Un certain terrain avec toutes les bâ-Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, simé dans le Premier District de la Nouvelle Oriéans, dans l'îlet No. 579, borné par les rues Palmyre, Rochebiave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenols, désigné par le numéro vingtneuf sur un plan No. 46, déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur cent-cina nieds dix

vingt-sept pieds six pouces de face a la rue Palmyre sur cent-cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquèreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. Sherif Civil de la Paroisse d'Orleans.

ENJAMIN ORY, Avocat pour le demandeur. Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 août 1913 en writ du procès de Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells, No. 103,607 C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le proces et-dessus No. 103,631, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,607, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

8001-9,14,20,25,26 ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District. Ephriam Rosenberg vs. A. A., Freed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,261 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour. Livile de District pour la Pareisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Fon-cières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 11 septem-bre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: decrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits,
voies et privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque
façon qui en dépendent, situé dans l'ilet
borné par les rues Deers, America et
columbia t l'avenue Franklin, désigné
comme suit d'après un croquis annexé
à l'acte devant E. M. Stafford, notaire,
le 12 juin 1911, comme une partie du loi

15, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 chacun mesurant trente pieds de face, par cent cinquante pieds, ainsi qu'une partie du lot No. 20 mesurant six pieds par cent cinquante pieds; les lots Nos. 15 à 21 inclusif faisant face sur la rue America; lot No. 21 formant le coin de la rue America et Deers, et lots Nos. 23 à 29 inclusif faisant face à la rue Columbia.

2. Un certain morceau ou partie de terre dans l'ilet borné par les rues Columbia, Deers et Frankfort et l'avenue Franklin, le dit morceau de terre faisant parti du lot No. 14 qui mesurent six pieds de face sur la rue Columbia par une profondeur à l'arrière de la Levée de Protection, et lois Nos. 15, 16, 17, 18, 19 et 20 chacun mesurant trente pieds sur la rue Columbia par une profondeur jusqu'à la Levée de Protection; lois Nos. 14 à 20 inclusif faisant face à la rue Columbia.

Saiste dans l'affaire ci-dassus

lumbia.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au
moment de l'adjudication devra faire un
dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BEER & ROBBERT,
Avocats pour le demandeur.
août—9,15,22,29sept—5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. F. Holloman, Jr., Geo. R. Mitchell, transferee, vs. Mme M. E. Hollo-man — No. 8818. G. R. Mitchell vs. Mme M. E. Holloman-No. 8080.

No. 800.

NO. 800.

NO. 800.

13me COUR JUDICIAIRE DE DISTRICT pour la Paroisse Rapides — En vertiu de deux writs de fiert factas qui m'a dété adressé par l'Honortable 13me Cour Judiciaire de District pour la Paroisse Rapides dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, le procéderai à vendre à l'enchère publique à la Soursé des Propriétés Foncières No. 91 ti Baronne, entre les rues Union et Oravier, dans le Premier District de cette d'ule, Jeuli, le 21 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tout les droits, titres et intérêts de Mme M. E. Holloman, défenderesse dans les affaires ci-dessus, pour et dans les affaires ci-dessus, pour et dans les affaires ci-dessus, pour et dans les d'Orlèsns, intitulée Mme M. E. Holloman verte de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orlèsns, intitulée Mme M. E. Holloman verte des des la Cour Civile de District pour la Parois se d'Orlèsns, intitulée Mme M. E. Holloman verte des des la Cour Civile de District pour la Parois se d'Orlèsns, intitulée Mme M. E. Holloman verte de la Cour Civile de District pour la Parois se d'Orlèsns, intitulée Mme M. E. Holloman verte de la Cour Civile de District pour la Parois se d'Orlèsns, intitulée Mme M. E. Holloman verte de la Cour Civile de District pour la Parois se d'Orlèsns, intitulée Mme M. E. Holloman verte de la Cour Civile de District pour la Parois se d'Orlèsns, intitulée Mme M. E. Holloman verte de la Cour Civile de District pour la Parois de Civile de District

Avocats pour le demandeur. août -- 9,11,12,17,21